

*Le présent communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.*

## Projet d'offre publique d'achat volontaire sur les actions Chargeurs

- Intention de Columbus Holding et Columbus Holding 2, sociétés contrôlées au plus haut niveau par Michaël Fribourg, Président-Directeur général de Chargeurs, de lancer une offre publique sur les actions de la Société au prix de 12 euros par action sans retrait de cote
- Prime de **36,2%** par rapport au cours moyen pondéré du dernier mois et de **50,5%** par rapport au cours moyen pondéré des 3 derniers mois.
- Accueil favorable du projet d'offre dans son principe par le Conseil d'administration de la Société
- Constitution d'un comité ad hoc et désignation du cabinet Didier Kling Expertise & Conseil en qualité d'expert indépendant

Le Conseil d'administration a été informé, le 14 décembre 2023, de l'intention de Columbus Holding et de Columbus Holding 2, sociétés contrôlées au plus haut niveau par Michaël Fribourg, Président-Directeur général de Chargeurs (l'« Initiateur ») de déposer une offre publique d'achat volontaire sur les actions de la Société, au prix de 12 euros par action, en vue de renforcer la cohérence de la structure actionnariale de la Société avec son modèle diversifié, ses mutations et ses objectifs.

### Accueil favorable du principe de l'offre publique d'achat

Le Conseil d'administration a pris acte de l'intention de l'Initiateur de poursuivre, à l'issue de l'offre, les principales orientations stratégiques mises en œuvre par la Société. Le Conseil d'administration a relevé que les co-initiateurs visent une majorité significative du capital tout en maintenant la société Chargeurs cotée, avec un niveau de flottant significatif pour assurer une solide liquidité des actions.

Le Conseil d'administration a également constaté que la mise en œuvre de ce projet offrirait, sous réserve du dépassement du seuil de caducité, une opportunité de liquidité aux actionnaires de la Société qui le souhaitent à un prix faisant ressortir une prime de 34,1% par rapport au dernier cours de clôture du 14 décembre 2023 avant l'annonce du projet d'offre, et une prime de 36,2% par rapport à la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes sur le mois précédent l'annonce de l'offre.

Le Conseil d'administration a accueilli favorablement le principe de cette opération, dans l'attente de l'avis des instances représentatives du personnel et du rapport de l'expert indépendant, et sans préjudice de l'avis motivé qu'il devra rendre après l'ouverture de l'offre.

*Le présent communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.*

### **Constitution d'un comité ad hoc et désignation de l'expert indépendant**

Le Conseil d'administration a constitué un comité ad hoc composé majoritairement d'administrateurs indépendants, conformément aux dispositions de l'article 261-1 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF).

Le Conseil d'administration de la Société, réuni le 14 décembre 2023, a, sur la proposition du comité ad hoc, désigné le cabinet Didier Kling Expertise & Conseil, représenté par Monsieur Didier Kling, en qualité d'expert indépendant afin d'établir un rapport sur les conditions financières de l'offre dans les conditions visées par l'article 262-1 du Règlement Général de l'AMF.

Le comité ad hoc est chargé de la supervision des travaux de l'expert indépendant et formulera ses recommandations au Conseil d'administration concernant l'offre, notamment au regard du rapport de l'expert indépendant.

Après qu'il aura pris connaissance du rapport de l'expert indépendant sur les conditions financières de l'offre, de l'avis des instances représentatives du personnel et des recommandations du comité ad hoc, le Conseil d'administration de la Société rendra un avis motivé sur l'offre.

### **Autres modalités et calendrier de l'offre publique d'achat**

Le Conseil d'administration a pris acte de l'intention de l'Initiateur de ne pas solliciter la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire en cas de succès de l'offre et de satisfaction des conditions réglementaires.

L'Initiateur envisage de déposer le projet de note d'information auprès de l'Autorité des marchés financiers dans les prochaines semaines.

### **Avertissement**

*Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre d'achat, ni une sollicitation d'une offre pour la vente d'actions Chargeurs ou une offre de vente, dans aucun pays, y compris en France. Il n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France, à l'exception de ceux dans lesquels une telle diffusion est autorisée par les lois et règlements applicables.*

*La diffusion, publication ou distribution de ce communiqué, ainsi que l'offre et son acceptation, peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre ne s'adressera pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et ne sera pas*

*Le présent communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.*

*susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Chargeurs décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.*



#### À PROPOS DE CHARGEURS

CHARGEURS est un groupe familial et entrepreneurial, leader mondial dans des marchés de niche à forte valeur ajoutée. Implanté dans près de 100 pays avec plus de 2 500 collaborateurs, le Groupe est organisé autour de deux pôles stratégiques d'activités : Technologies et Luxe.

Bénéficiant de la stratégie de long terme du Groupe Familial Fribourg, son actionnaire de référence, Chargeurs sert des secteurs à forte croissance structurelle et exprime son savoir-faire d'excellence dans les domaines commerciaux, industriels, marketing et logistiques. Le Groupe, dont la signature mondiale est *High Emotion Technology*, a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 746 millions d'euros, célébrant ses 150 ans d'audace entrepreneuriale.

L'action Chargeurs est cotée sur Euronext Paris et éligible au PEA-PME.

Code ISIN : FR0000130692, Code Bloomberg : CRI:FP, Code Reuters : CRIP.PA